

LE DISTRICT DRÔME ARDÈCHE DE FOOTBALL

DRÔME ARDÈCHE FOOT

Procès Verbaux





District Drôme Ardèche de Football

Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations



PROCÈS-VERBAL N°28

REUNION du 08 et 12 février 2018

Président : Jacques MARON - Tel : 04.75.08.50.50 / P : 06.07.21.10.04

Présents : Jacques MARON, Éric THIVOLLE, Djamel DJEDOU, André GALLICE, Denis GLANDU, Stéphan MONTALBANO, Bernard DELORME.

A L'ATTENTION DES CLUBS

Le week-end, en cas de match reporté pour quelques raisons que ce soit, vous avez obligation de prévenir la permanence sportive.

FMI : Nous vous rappelons que vous ne pouvez pas utiliser la même tablette pour 2 matchs se jouant le même jour. Vous pouvez utiliser toutefois une tablette personnelle ou venir en récupérer une au District.

En D5 après les 2 premières journées d'essai de la FMI, celle-ci sera obligatoire à partir du 17/02 et amendable en cas de non utilisation.

D1 ET D2 ET PLANNING DES RENCONTRES

Responsable:

Jacques MARON - Tel : 04.75.08.50.50 / P : 06.07.21.10.04

D3 ET D4 ET REFERENT FMI

Responsable:

Éric THIVOLLE - Tel : 04.75.55.83.42 / P : 06.13.86.01.14

L'équipe de MONTAGUT est forfait général. Les équipes de la poule D sont priées d'en prendre note

D5 ET CONTROLE FEUILLES DE MATCHS

Responsable :

Bernard DELORME- Tel : 04.27.45.72.31 / P : 07.77.0764.50

L'équipe de SC MELAS LE TEIL est forfait général. Les équipes de la poule G sont priées d'en prendre note

D6

Responsable :

André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

COUPES RENE GIRAUD ET XAVIER BOUVIER

Responsable: Djamel DJEDOU - Tel : 04.26.50.42.16 / P : 06.75.93.40.57

Les matchs de coupe René GIRAUD et Xavier BOUVIER non joués le 28 Janvier ont été reportés au 18 Février 2018, est doivent être obligatoirement joués à cette date.

Le tirage des 1/8 éme de finales des coupe GIRAUD et BOUVIER aura lieu le 27 Février 2018 à partir de 18h30 au siège du District Drôme Ardèche de Football. Les clubs qualifiés y sont cordialement invités.

FOOT DIVERSIFIE

Responsable :

Denis GLANDU – Tel : 06.49.14.50.00

C'est avec une vive émotion que la commission a appris le décès de monsieur YVES REYNAUD, il fut longtemps la figure emblématique de MONETEL devenu AME SPORT ainsi que sélectionné à plusieurs reprises dans la sélection. DROME ARDECHE ENTREPRISE. Excellent joueur, partenaire et homme qui a marqué ses coéquipiers par ses qualités humaines.

Il laisse un excellent souvenir dans le monde du football.

Nous présentons, nos sincères condoléances à sa famille éprouvée par ce deuil.

Nous demandons à tous les clubs de FOOT DIVERSIFIE d'observer une minute de silence avant les matches qui seront disputés dès cette semaine et la semaine prochaine.

VETERANS

Responsables :

André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

Stéphan MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02

Feuille de match JOYEUSE ST PAUL LES ROMANS / BATHERNAY du 03/02/2018 transmise à la commission des règlements.

Les clubs n'ayant pas disputés les rencontres de championnat VETERANS doivent jouer toutes les rencontres avant le 20 avril, sous peine de match perdu aux deux équipes.

FUTSAL

Responsable :

André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

CHAMPIONNAT :

Le nouveau calendrier peut être consulté sur le site du district. Prendre les nouveaux numéros de match et remplir **correctement** les feuilles de matches.



Commission des Compétitions Jeunes

PROCÈS-VERBAL N° 27

Réunion du 09/02/18

Présents : Roselyne LAULAGNET, Sylvain BOUCHARDON, Philippe AUBERT, SALIM BOUZIANE, Flavie CHANAS, Claude BRESSON, Robert ASTIER

TOURNOIS

Responsable : Robert ASTIER- Port : 06.78.52.42.59

Port : 06.78.52.42.59

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Autorisations de tournois accordées :

- SAINT JEAN DE MUZOLS
U7, U9, U 11, U13 le 10/05/18
- CHABEUIL
U9F, U11F, U13F, U11, U13 le 31/03/18
- DIOIS FC
U11 le 26/05/18
U13 le 27/05/18

Rappel règlement

Il est rappelé aux clubs qu' il ne doit pas être fait de classement lors des plateaux et des tournois (futsal et extérieur) en U7 et U9.

CATEGORIE U9 et U7

Responsable :

Sylvain BOUCHARDON : Port : 06.71.05.96.54

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les poules définitives sont disponibles sur le site du District.

L'horaire officiel des plateaux est samedi 14h00. Il est toutefois possible d'organiser les plateaux le samedi matin. Dans ce cas le club organisateur devra recueillir obligatoirement **l'accord de tous** les clubs participants.

Les coordinateurs doivent envoyer rapidement les plannings des poules.

Plannings reçus :

- U 7 : Poules 2, 3, 10, 11,15, 16, 21, 24
- U 9 : Poules 3, 4, 5, 10, 11,19, 22, 24, 25, 27, 28,31, 32

Prochain plateau U 7, U 9 le 03/03/18

Informations

Le District DROME ARDECHE a été retenu comme site pilote par la FFF pour la journée nationale des débutants.

Pour répondre au cahier des charges imposé par la FFF nous devons modifier la date prévue pour cette journée

Elle aura lieu à RHONE CRUSSOL le samedi 26 mai.

Les informations sur le déroulement de la journée seront données ultérieurement.

CATEGORIE U11

Responsable :

Philippe Aubert - Port: : 06 80 92 81 87

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

L'horaire officiel des plateaux est samedi 14h00. Il est toutefois possible d'organiser les plateaux le samedi matin. Dans ce cas le club organisateur devra recueillir obligatoirement **l'accord de tous** les clubs participants.

COURRIERS CLUBS : MONTELIMAR US, AS CORNAS, AS VEORE MONTOISON, FELINES ST CYR, TREFLE FOOT, ES LARNAGE SERVES, FC LE CHEYLARD

Les clubs sont priés de prendre note des modifications suivantes :

Les modifications portent donc sur les poules suivantes :

- Espoirs: Poules C, G, H, I et J.
- Bourgeons : Poule M.

Espoirs :

Poule C : Exempt 90 remplace ST DONAT AS 2.

Poule G : ST DONAT AS 2 remplace MONTELIER US 1.

Poule H : MONTELIER US 1 remplace CRUAS SC 1.

Poule I : CRUAS SC 1 remplace CRUAS SC 2.

Poule J : CRUAS SC 2 remplace Exempt 92.

Bourgeons :

Poule M : Exempt 89 remplace MONTELIMAR US 4.

Calendriers : Les calendriers désormais **définitifs** sont disponibles sur le site du District en rubrique DOCUMENTS/DOCUMENTS.

Plateaux du 27/01/2018 : Les plateaux non joués le samedi seront reprogrammés par les clubs recevants. Des dates ont été libérées dans notre calendrier pour répondre à ces situations.

Feuille de matchs :

A compter de la saison 2017-18, les feuilles de plateau seront scannées sous format .pdf, par le club recevant et envoyées au district à l'adresse suivante : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Chaque feuille de match fera l'objet d'un message spécifique. Les clubs sont priés d'indiquer dans l'objet du message la catégorie et le niveau de pratique concernés. Il est demandé aux clubs de ne pas faire un message unique multi-catégories.

De trop nombreuses feuilles de match sont retournées à la commission mal renseignées. Manquent notamment les indications concernant des dates et lieux des rencontres, des niveaux de pratiques, des numéros de licences de joueurs et de l'encadrement. La bonne organisation d'un plateau comprend également une partie administrative rigoureuse.

Les feuilles de match sont disponibles sur le site du District en rubrique DOCUMENTS/DOCUMENTS/DOCUMENTS COMPETITIONS.

Pour permettre le suivi de l'activité, le retour des feuilles de matchs vers le District est un impératif après le déroulement des plateaux et dans les meilleurs délais. La commission des jeunes doit également être informée du non déroulement d'un plateau par l'expédition de ce document argumenté.

Feuilles de matchs manquantes du 03/02/2018, à retourner au District dans les plus brefs délais :

Promotion :

Poule A : RHODIA CLUB 1.

Poule F : TRICASTIN FC 1.

Espoirs :

Poule C : CLONAS 2 VALLONS 1.

Poule D: LARNAGE SERVES 2.

Poule G: VALENCE AS PORTUGAISE 1.

Poule H: RHONE VALLEES FC 2.

Poule I: CRUAS SC 2.

Bourgeois :

Poule D: VILLEVOCANCE AS 1 .

Poule E: VALENCE FC 3.

Poule F: ST MARCEL VAL AS 2.

Poule G: BG PEAGE FC 3 ; BG VALENCE FC 3.

Poule K : LUC EN DIOIS 1.

Poule L: SAUZET FC 2 ; MONTELIMAR FC 3.

Poule M: VALLE JABRON US 3.

Poule P: VALS LES BAINS 2.

RAPPEL IMPORTANT :

Conformément aux Règlements Sportifs, les joueurs et joueuses participant aux plateaux doivent être licencié(e)s. Le contrôle des feuilles de match entraînera l'application des dispositions administratives en cas de défaillance.

Feuilles de matchs mal remplies, n° licences manquants :

Promotion :

Poule B : VALENCE OL 2 ; CHATO9 ISERE 1.

Poule C : VALENCE FC 1.

Espoirs :

Poule E : VALENCE OL 3.

Poule F : PORTES VAL FC 3.

Poule J : VALLE JABRON US 2.

Bourgeons :

Poule C : AS DOLON 2.

Poule E : RHONE CRUSSOL FOOT 5.

Poule F : CHATUZANGE GBT 2 ; CLERIEUX ST BARD 1.

Poule I: AS VERNOUX 1.

Poule O: US LUSSAS 1.

Prochains plateaux : Samedi 03 Mars 2018.

CATEGORIE U13

Responsable :

Salim BOUZIANE - Port : 07.60.48.77.32

Mail : competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr

Attention : Lorsque les matchs sont joués, il est **obligatoire** d'enregistrer le résultat.

Si vous changez de date les matchs , il est **obligatoire** de prévenir par mail la Commission des Jeunes, sauf si vous le faites par footclubs.

Les feuilles de matchs doivent être scannées à District sur la boîte
competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr (ne pas les envoyer par courrier)

Les clubs qui ne respecteront pas ces obligations seront amendés comme pour le foot à 11.

Coupe U 13

Les ½ finales auront lieu le 17 mars

Les rencontres seront sur le site rubrique coupe

Matchs secs

Les jongles devront être effectués avant chaque rencontre.

Les feuilles de matchs sont disponibles sur le site dans documents

Pensez à enregistrer le résultat pour le lundi midi dernier délai.

CATEGORIE U15

Responsable

Flavie CHANAS – 06.21.43.38.99 - Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Coupes PESTRE et QUINTIN

Les matchs qui ne se sont pas joués le 27/01/18 pour cause d'arrêtés municipaux sont reprogrammés par la Commission des Jeunes le 17/02/18.

Les 1/8 finales auront lieu le 24/02/18

Le tirage a été effectué par Robert ASTIER responsable des tournois et Richard ZAVADA responsable marketing.

Consultez le site rubrique coupe ou footclubs

CATEGORIE U15 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

Matchs en retard

Pensez à prévenir par mail de la nouvelle date de vos matchs non joués

CATEGORIE U17

Responsable :

Claude BRESSON - Port : 06.70.03.20.57 - Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Coupe VIVIER BOUDRIER

Les matchs qui ne se sont pas joués le 28/01/18 pour cause d'arrêtés municipaux sont reprogrammés par la Commission des Jeunes le 18/02/18

Les 1/8 finales auront lieu le 25/02/18

Le tirage a été effectué à la Commission des Jeunes

Consultez le site rubrique coupe ou footclubs

CATEGORIE U19

Responsable

Roselyne LAULAGNET : 06.11.15.53.93

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les matchs qui ne se sont pas joués les 27-28/01/18 pour cause d'arrêtés municipaux sont reprogrammés par la Commission des Jeunes.

Consultez le site ou footclubs.

FUTSAL JEUNES

Philippe Aubert - Tél : 04 75 04 30 38 - Mobile : 06.80.92.81.87

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

Les clubs sont priés de noter le calendrier des prochains rendez vous Futsal Jeunes du District :

-Samedi 17 Février 2018 à Bourg de Péage, Complexe Sportif Vercors, Finales :

- 13 G,
- U15 G,
- U15 F,
- U17 G.

Qualifiés pour les finales du Samedi 17 Février :

U15G : ES BEAUMONTELEGER, US DAVEZIEUX, FOOT MONT PILAT, MONTELMAR US, RHONE CRUSSOL FOOT 07, FC RHONE VALLEES.

U15F : BARBIERES BRM, EYRIEUX EMBROYE FC, MELAS LE TEIL SC, NORD DROME 1, RHONE CRUSSOL, OL VALENCE 1.

U17G : BOURG DE PEAGE FC, GF HERMITAGE TOURNON, NORD DROME ES, PORTES VALENCE FC, RHONE CRUSSOL FOOT 07, SUD ARDECHE AS.

U13G : CRUAS SC 1, US DAVEZIEUX 1, MONTELMAR FC 1, SALAISE FC 1, RC TOURNON –TAIN 1, VALLIS AUREA FOOT 1.

IMPORTANT : Vérification des licences des pratiquants :

Le District Drôme-Ardèche vous rappelle qu'à partir de la saison 2017/2018, les licences des joueurs ne seront plus éditées en version papier. Aussi, lors des rencontres où la FMI n'est pas en vigueur, ce qui est le cas de compétition Futsal Jeunes, les Clubs auront la possibilité pour assurer la vérification de l'identité des joueurs par les officiels du District présents sur les plateaux, de présenter les licences dématérialisées depuis l'application « FOOTCLUB COMPAGNON » disponible sur smartphone ou tablette. Ce support devient une présentation officielle.

L'application FOOTCLUB COMPAGNON pouvant elle aussi ne pas fonctionner, nous vous conseillons vivement d'imprimer un listing des licences avec photo sur papier libre en suivant la procédure suivante via « FOOTCLUBS » :

- Aller sur le menu « Licences »
- Cliquer sur l'onglet « Editions et extractions »
- Cocher « Edition licenciés »
- Choisir la catégorie
- Cocher le format « Listes licences matches »
- Valider
- Une fois le téléchargement terminé, cliquer sur « Edition licences » et imprimer le document

Les points clés du règlement Futsal Jeunes est en ligne sur le site du District dans l'arborescence DOCUMENTS/DOCUMENTS/DOCUMENTS FUTSAL.

Les clubs trouveront également dans cette rubrique les feuilles de matchs à compléter avant de les présenter lors de leur arrivée sur les plateaux, ainsi que le règlement sportif des compétitions.

Nombre de joueurs maximal pour chaque équipe: 10 joueurs peuvent figurer sur la feuille de match. 8 parmi ces 10 pourront participer à une même rencontre. Pour les finales régionales, seulement 8 joueurs pourront figurer sur la feuille de match.

Les Joueurs devront se munir de chaussures à semelles blanches ou non marquantes.

Prévoir 2 jeux de maillots numérotés ou chasubles de couleur différente.

Pratique en mixité :

Les modalités de pratique en mixité en futsal sont identiques à celles utilisées en plein air. A titre d'exemple une joueuse U16F, ne peut pas pratiquer en U15 sauf si celle-ci est intégrée dans un Pôle Espoir.



Commission Féminine

PROCÈS-VERBAL N°22

A L'ATTENTION DES CLUBS

Lors de la reprogrammation d'une rencontre (2ème date officielle), si le club recevant ne peut recevoir pour cause de terrain impraticable, la rencontre devra être inversée ou il devra trouver un terrain de repli sous peine de match perdu au club recevant (article 74 du règlement sportif).

En cas d'arrêté municipal, le club recevant a l'obligation de prévenir l' élu de permanence (nom disponible sur le site internet du district) ainsi que les officiels du match.

COUPE CAMOU WOLF ET DRESCHER TARDY

Forfait weekend end 5 février : MONTMIRAL

Le tirage au sort du 1 er tour de la coupe DRESCHER TARDY et cadrage coupe CAMOU WOLF auront lieux le jeudi 22 février, les matchs se dérouleront le weekend end du 10 et 11 mars 2018

Coupe CAMOU WOLF : 15 équipes

ST ROMAIN DE SURIEU2, VESSEAU, CHT SUR ISERE, VALLIS AUREA, BARBIERES, RHONE CRUSSOL, VERNOUX, CORNAS, PONT LA ROCHE, FMP, LARNAGE, BOULIEU LES ANNONAY, NORD DROME, ROCHEMAURE, EYRIEUX

Les équipes éliminées lors de ce tour seront reversées en DRESCHER TARDY.

Coupe DRESCHER TARDY : 14 équipes

GORGES DE L'ARDECHE, CHAVANAY, FELINES, LA CROIX DU FRAYSSE, ROIFFIEUX, MONTMIRAL, CENTRE ARDECHE, LA VALDAINE, GENISSIEUX, TREFLE, HERMITAGE, JABRON, PAFF AOUSTE, ST BARTHELEMY DE VALS



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 27

Présents : Eric MILHAN, Nicolas BRUNEL, Michel POMMIER, Christophe GRUAU, Alexandre MARTIN.

COURRIERS DES ARBITRES

- **M. Bunyamin KAYA :** Courriel reçu, sur les souhaits de vos prochaines désignations, le nécessaire sera fait suivant possibilités.
- **M. Jugurta ZAIDI :** Courriel reçu pour la modification de vos coordonnées.
- **M. Mohsen AMARA :** CM reçu, nous vous souhaitons un prompt rétablissement.
- **M. Gérald DUSSAUD :** CM reçu, nous vous souhaitons un prompt rétablissement.

COURRIERS DES CLUBS

- **FC HAUTERIVES GRAND SERRE :** Demande d'arbitre en D5 pour les journées 14 et 15 le nécessaire sera fait suivant disponibilités.
- **FC BERZEME :** Demande d'arbitre en D5 pour la journée 15, le nécessaire sera fait suivant disponibilité.
- **FC DIOIS :** Demande d'arbitre en D5 pour les journées 14 et 16 le nécessaire sera fait suivant disponibilités.
- **FC FELINES ST CYR PE AUGRES :** Demande d'arbitre en D5 pour la journée 15, le nécessaire sera fait suivant disponibilité.

INFORMATIONS A L'ATTENTION DES ARBITRES

Rappel : Les indispositions sur votre compte MyFFF sont prises en compte au plus tard 15 jours avant la rencontre.

Toutes correspondances ayant un rapport avec la Commission de l'Arbitrage doit être faite sur la nouvelle boîte mail de la CDA : arbitres@drome-ardeche.fff.fr

FORMATION CONTINUE DES ARBITRES D1, D2, D3, D4, D5 ET AA (SEANCE DE RATTRAPAGE)

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que la réunion de rattrapage des arbitres classés D1, D2, D3, D4, D5 et AA aura lieu le samedi 17 février 2018 au siège du District Drôme-Ardèche de Football à GUILHERAND-GRANGES.

Rendez-vous à 8h30 très précises. La réunion prendra fin à 13h00.

Se munir du matériel prise de note.

La présence à l'intégralité cette demi-journée de formation est OBLIGATOIRE.

Ordre du jour :

- Informations du Président de la CDA
- Point sur les désignations
- Point technique (réunion d'avant match, faute technique, placement...)
- Questionnaire des connaissances théoriques (QCM)

ARBITRES D1

AARAB	MOUNIR
BAZRI	MUSTAPHA FARID
DOGAN	SEBASTIEN
GRANGE	CEDRIC
KERBOGHOSSIAN	PIERRE
SALARD	KEVIN
SOUL	KHALED

ARBITRES D2

BONNEVAY	LUDOVIC
DE JESUS SOUSA	JOSE
GHEBBARI	NOURREDINE
NAFFAH	SAMIR

ARBITRES D3

BRUNEL	NICOLAS
DEYGAS	PHILIPPE
EL MOUHTADI	IMED
GHARIBIAN	STEPHANE
NOEL	THIERRY
PINTO	PATRICK
SAADA	HACHEMI

ARBITRES D4

AMEUR	ZOUHAIER
AMROUNE	SAMIR
BOTTEX	RICHARD
CABRITA	JEAN JEROME

CELLE	YOANN
DEBBAGHI	KARIM
DUC	WILFRIED
ELKHCHINE	YOUSSEF
GARNIER	VIVIEN
GONCALVES	YOANN
GUIJARRO	LUC
HOUSSET	ROBIN
KAYA	BUNYAMIN
KINDT	ALEXANDRE
KODHAI	ADEL
LAMBERT	REMI
MACCHI	ANTHONY
MARZULLO	JEREMY
MIGUEL	DAVID
NAICH	MOSTAFA
SIMSEK	YILMAZ
TELALI	NABIL

ARBITRES D5

AISSAOUI	RAMZI
AURIC	FREDERIC
BOUHMADI	SAID
CAMPELLO	MAXIME
CHARDES	YOANN
MARLHIN	ALEXANDRE
MORET	JAMES
PELAGE	ROSITA
PERGE	DAVID
SCIALACQUA	BRUNO
VIALATTE	FRANCIS

ARBITRES-ASSISTANTS

AROUI	HAMOUDA
ROUBI	FREDERIC

TOURELLE	CYRILLE
AMARA	MOHSEN
BASKAL	SULYMAN
MONTAGNON	NOEMIE

FORMATION CONTINUE DES JEUNES ARBITRES

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que 2 réunions de formation en direction des jeunes arbitres qui officient dans les catégories U15, U17 et U19 ont été programmées, à savoir :

- **Vendredi 16 février 2018, de 8h30 à 13h00 (Stade de Jossols à DAVEZIEUX)**
- **Samedi 3 mars 2018, de 8h30 à 13h00 (Stade synthétique de CRUAS)**

Les arbitres concernés doivent prendre toutes leurs dispositions pour assister à l'intégralité de l'une des 2 réunions de formation proposées.

A défaut, il serait fait une application stricte du règlement intérieur.

Ordre du jour de la matinée de formation :

- Expérimentation test physique « TAISA » ;
- Point technique et administratif ;
- QCM sur les lois du jeu ;
- Informations diverses et bilan général ;
- Clôture de la matinée de formation.

Pour information, les jeunes arbitres formés au cours de cette saison sportive ne sont pas concernés.

Prévoir le matériel prise de note, une tenue sportive (sifflet, short, chaussettes, maillot, chaussures de Football à crampons non vissés) ainsi que le nécessaire de toilette.

Cet avis tient lieu de convocation.

Le Président
Eric MILHAN

Le secrétaire
Jean Marie MONFORT